

[Voir en ligne](#)



Retour sur l'AGE du 13 mai 2020

L'Assemblée générale du 13 mai a acté la transformation de CPE en Scic dédiée à l'entrepreneuriat collectif !



Mercredi 13 mai 2020, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de CPE. L'ordre du jour était particulièrement important, puisqu'il s'agissait de transformer CPE – réseau de CAE depuis 20 ans – en une coopérative d'intérêt collectif (Scic) dédiée à l'entrepreneuriat collectif et réunissant aux côtés des CAE les espaces, les collectifs d'entrepreneur-es, les structures d'accompagnement, les territoires, les laboratoires de recherche et partenaires de l'ESS.

Les sociétaires se sont massivement mobilisé-es – bien qu'à distance – avec près de 83% présent-es ou représenté-es, et se sont largement exprimé-es en faveur de cette transformation, plébiscitée par 88% des votant-es !

Plus fort·es, ensemble, sur tous les territoires



Les Jemas aux Usines Nouvelles, Ligugé

Cette nouvelle structure coopérative d'ambition nationale est portée par la conviction suivante, inscrite en préambule de nos nouveaux statuts : « **La résilience d'une organisation, comme celle d'un individu, ne peut advenir qu'en renforçant, par le collectif, la solidarité et l'intérêt général.** Dans nos territoires, nous aurons plus que jamais besoin de créer des écosystèmes solidaires, dans lesquels s'inventeront de nouveaux rapports au vivant, aux autres et à soi. Nous aurons besoin de circuits courts alimentaires et énergétiques, mais aussi d'organisations agiles capables d'accompagner les mutations de l'emploi, de structurer le travail autonome, la multi-activité, et de construire de nouveaux droits.

C'est au nom de cet avenir et de ce renouveau démocratique que nous décidons en 2020 de nous transformer et d'étendre notre action au-delà des CAE, vers l'entrepreneuriat collectif. Positionnée en tant que do-tank coopératif, cette structure imaginera et étendra sur les territoires des solutions innovantes expérimentées par nos sociétaires.

Elle répondra aux besoins des CAE, mais aussi des tiers-lieux et espaces de travail réunissant des indépendant·es, des collectifs d'indépendant·es, des structures d'accompagnement de l'entrepreneuriat, de structures d'insertion et d'action sociale. >>

[> En savoir plus](#)

Un objet social ancrant l'intérêt général et collectif



L'assemblée générale a par la suite adopté à 87,3% les nouveaux statuts présentés. Elle a ainsi validé l'objet social donné à la Scic, ancrant l'intérêt général et collectif défini en préambule des statuts, et qui se résume en trois points :

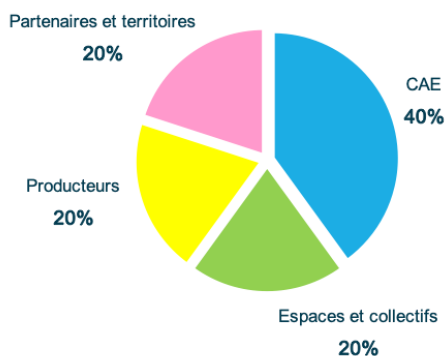
- **Accompagner la création, le développement et la pérennisation des CAE et autres structures de l'entrepreneuriat collectif en France et en Europe**, au travers la mise à disposition d'outils numériques, de formations, de conseil, d'évaluation ou encore de mutualisation de service gestion.
- **Piloter des programmes d'innovation et de recherche et développement, en vue de déployer de nouvelles solutions** en faveur de la sécurisation professionnelle de tous les publics, dont les publics les plus vulnérables, notamment par des apports d'expertises, des aides et/ou la mise en place de financement approprié.
- **Susciter le regroupement de structures positionnées sur l'entrepreneuriat collectif** sous forme de structures territoriales et d'écosystèmes coopératifs dans le but de favoriser leur coordination, la mutualisation et la coopération entre elles.

[> Téléchargez les statuts](#)

4 collèges pour une nouvelle gouvernance

La transformation en Scic acte la nouvelle gouvernance de CPE. Déjà organisée en deux collèges : A/ collège des CAE ; B/ collège des partenaires et salarié·es, la transformation en Scic ouvre le sociétariat à de nouveaux acteurs, avec qui agir sur les territoires et se donner les moyens d'être plus résistants, ensemble.

Après plusieurs mois de travaux, l'assemblée générale a validé la proposition suivante pour organiser le multi-sociétariat. Ce dernier sera organisé en 4 catégories structurées en 4 collèges : CAE, Espaces et collectifs, Producteurs, Partenaires et Territoires.



Collèges	Catégories	Poids	Nombre Parts
CAE	CAE	40%	153 parts minimum
Espaces et collectifs	Tiers lieux Espaces coworking, Espaces intermédiaires collectifs d'entrepreneurs	20%	100 parts minimum
Producteurs	Salariés Prestataires	20%	70 parts minimum
Partenaires et Territoires	Collectivités Financeurs Structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat Entreprises d'insertion Laboratoires de recherche Association de préfiguration de CAE Associations régionales	20%	153 parts minimum

De nouveaux acteurs, tels que des espaces, des collectifs, des partenaires sur les territoires, pourront candidater pour rejoindre le sociétariat de la Scic dès l'assemblée générale du 23 septembre.

Élection d'un nouveau conseil d'administration

Le passage de CPE en SCIC a conduit à **renouveler la totalité du conseil d'administration**. Nous remercions Sylvie Catelan, Marie-Josée Daubigeon et François Micucci pour leur engagement au sein du CA.

Les 10 CAE qui se sont portées candidates pour rejoindre le conseil d'administration ont toutes été élues.



Sandrine Barrière,
CAE Appuy
Créateurs



Christine Graval, CAE
Consortium
Coopérative



Alain Bouchon,
CAE ACEASCOF



Myriam Faivre,
CAE CLARA



Simon Careil,
CAE Ouvre-Boîtes 44



Vincent Goeneutte-
Lefevre, CAE Alter-
Bâtir



Karine Labat-Papin,
CAE Coop'Alpha



Pascal Viau,
CAE CdP49



Emmanuelle Beyer,
CAE CapEntreprendre



Sylvie Errard,
CAE Crescendo

Le CA pouvant réunir jusqu'à 18 administrateurs ou administratrices, il sera possible de

candidater pour rejoindre le conseil d'administration lors de l'Assemblée générale ordinaire du 23 septembre.

2ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 23 SEPTEMBRE : SAVE THE DATE !

Un après-midi pour : admettre les 1ers nouveaux sociétaires, voter les comptes 2019, élire de nouveaux membres au CA...

Une soirée pour la restitution de l'étude d'impact et pour se retrouver !

Cette AG sera suivie le **24 septembre par un séminaire stratégique entre sociétaires** pour engager le **plan d'action 2021**.

Si vous vous reconnaissez dans la dynamique que nous portons et que vous êtes intéressé-es pour échanger autour du projet : parlons-en !

Ils nous soutiennent



[Se désabonner](#) | [Gestion de l'abonnement](#)